

Natura 2000  
en Nord - Pas-de-Calais

DREAL Nord - Pas-de-Calais

# Natura 2000 en Nord - Pas-de-Calais



Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement Nord - Pas-de-Calais

# Relever le défi de la biodiversité



Aigrette garzette



## Dates clés

>1979

Directive Oiseaux

>1992

Directive Habitats-faune-flore

>2006

Fin de la désignation des sites terrestres

>2007

Première évaluation communautaire de l'état de conservation

>2010

Fin de la désignation des sites marins

>2013

Seconde évaluation communautaire de l'état de conservation

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels, constitué pour préserver la biodiversité sur le territoire de l'Union Européenne, en harmonie avec les enjeux humains, économiques et sociaux de chaque site.

### Les sites retenus possèdent un patrimoine naturel exemplaire.

Ils accueillent des espèces animales et végétales rares ou menacées.

Une diversité que les Etats membres de l'Union Européenne se sont engagés à préserver, notamment au travers des directives « Oiseaux » de 1979 et « Habitats-faune-flore » de 1992.

Garante du maintien d'un écosystème favorable, l'Union Européenne vise au maintien des sites dans un bon état de conservation.

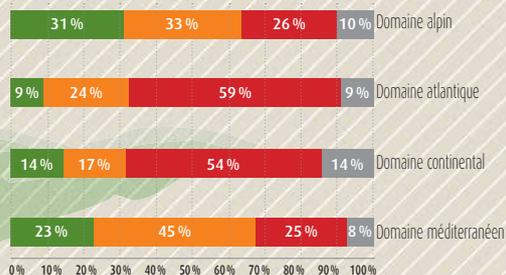
La préservation de ce patrimoine unique et exceptionnel représente un enjeu de développement durable pour les territoires. Les acteurs locaux ont un rôle central à jouer pour parvenir à une gestion équilibrée et durable du réseau Natura 2000.

### Réussir la gestion des sites doit contribuer à un meilleur état de conservation des habitats et des espèces

La première évaluation de l'état de conservation des habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire s'est faite en 2007, sur l'ensemble du territoire européen. Elle dresse le portrait d'une situation dégradée au sein de la région biogéographique atlantique, à laquelle appartient la région Nord - Pas-de-Calais.

Il y a un réel enjeu à adapter les activités humaines pour éviter les impacts négatifs et la mise en péril des espèces et milieux naturels.

### Etat de conservation des habitats naturels par région biogéographique



État de conservation (2007)

- Favorable
- Défavorable - inadéquat
- Défavorable - mauvais
- Inconnu

Triton crêté



# Les repères régionaux

Le patrimoine naturel est un atout pour la région Nord - Pas-de-Calais. Il est exceptionnel. Il importe de le préserver face aux pressions subies.

## La région bénéficie d'une grande richesse et diversité de milieux

Systèmes dunaires, forêts, landes, pelouses et zones humides accueillent des habitats et espèces remarquables, à l'origine de la désignation des sites Natura 2000. On compte ainsi 48 habitats, 25 espèces de faune et 3 espèces de flore d'intérêt communautaire.

## Le réseau Natura 2000 en Nord - Pas-de-Calais est constitué de 42 sites

- 36 sites terrestres, soit 2,7% du territoire régional est couvert par Natura 2000.
- 6 sites « Natura 2000 en mer » complètent le réseau sur la façade maritime de la Manche et de la Mer du Nord.

La superficie du réseau Natura 2000 est faible au regard de la moyenne nationale - 13,3% sur le territoire métropolitain - et européenne - 20% des territoires des États membres.

La forte activité humaine sur le territoire est la raison majeure de la faible taille des sites.



Baie de la Canche



Dune mobile embryonnaire

- Le littoral du Nord - Pas-de-Calais présente l'ensemble des stades d'évolution des dunes : de la dune mobile embryonnaire à la dune grise, en passant par la dune blanche jusqu'à la dune décalcifiée. Celle de Ghyvelde, dernier vestige d'un ancien cordon dunaire aujourd'hui isolé au milieu de la plaine maritime des Flandres est exceptionnelle à l'échelle du littoral français.
- Les pelouses calcaires sont le type même d'habitat semi-naturel de très haute valeur biologique. Créés, puis entretenus par les pratiques pastorales traditionnelles, ces milieux abritent une flore riche, dont de nombreuses orchidées remarquables. Leur maintien passe par la fauche ou le pâturage extensif, en collaboration avec le monde agricole.
- Les forêts alluviales à Aulne et à Frêne, riveraines des cours d'eau, sont un habitat d'intérêt communautaire prioritaire. Leur préservation passe par le maintien du niveau de la nappe et de la qualité des eaux.



Forêt alluviale

## Habitats naturels et espèces en région

### Habitats

### Espèces

- Le Phragmite aquatique est le passereau le plus menacé d'extinction d'Europe. La totalité ou presque de la population mondiale est accueillie en halte migratoire le long de la façade Manche Atlantique, d'où une responsabilité particulière de notre région.

- Toutes les espèces de chauves-souris (34 en France, 22 recensées dans le Nord - Pas-de-Calais dont 7 d'intérêt communautaire) sont en régression. Leur survie passe par la protection de leurs habitats (grottes, sites souterrains, vieux bâtiments..) et des milieux propices à la chasse (haies, bosquets, zones humides...)

- Le Phoque-veau marin fréquente les plages, les bancs de sable qui se découvrent à marée basse. Il est affecté par le dérangement surtout pendant les périodes de reproduction et d'allaitement.



Grand Murin



Phoque-veau marin

## Glossaire

> **Animateur**: structure désignée par le COPIL afin d'assurer la mise en œuvre du DOCOB lorsque celui-ci a été approuvé.

> **Biodiversité**: tissu vivant de la planète, composé de l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie (plantes, animaux, champignons, bactéries, ...), ainsi que toutes les relations et interactions entre les organismes et les milieux.

> **COPIL (comité de pilotage)**: constitué pour chaque site, il regroupe l'ensemble des acteurs concernés par le site Natura 2000 (collectivités locales, représentants des propriétaires, exploitants, usagers, ...); organe privilégié de concertation et de débat, il pilote l'élaboration et la mise en œuvre du DOCOB.

> **CSRPN**: Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel.

> **Espèces et habitats d'intérêt communautaire**: rares ou menacés sur le territoire européen, cités dans les annexes des directives « Habitats-faune-flore » et « Oiseaux », qui peuvent justifier la désignation d'un site Natura 2000.

> **Espèces et habitats prioritaires**: en danger de disparition et pour la conservation desquels l'Union Européenne porte une responsabilité particulière.

> **Etat de conservation d'une espèce ou d'un habitat**: établi à partir de plusieurs critères, il permet d'apprécier la situation actuellement observée et les perspectives de maintien à long terme. Trois niveaux d'état de conservation ont été définis: favorable, défavorable-inadéquat, défavorable-mauvais.

> **Habitat naturel**: milieu caractérisé par des conditions physiques (sol, climat, ...) et biologiques (végétation et faune) nécessaires à l'existence d'une espèce ou d'un groupe d'espèces animales ou végétales.

> **Opérateur**: structure chargée par le COPIL de l'élaboration du DOCOB.

> **Région biogéographique**: région qui présente une flore, une faune et des milieux naturels homogènes, conditionnés par des facteurs tels que le climat, le relief, la nature des sols.

> **SIC**: Site d'Importance Communautaire qui a vocation à devenir par arrêté ministériel Zone Spéciale de Conservation (**ZSC**), désignée au titre de la directive « Habitats-faune-flore ».

> **ZPS**: Zone de Protection Spéciale, désignée au titre de la directive « Oiseaux ».

## Gérer la forêt est une activité compatible avec la préservation de la nature



M. Jacques TÉTART, propriétaire du bois de Beauchamp à Clerques.

### Qu'est-ce qui motive votre alliance avec Natura 2000 ?

« Avoir un impact positif sur la faune et la flore locale est ma principale motivation. Préserver l'environnement est utile, surtout dans le Nord-Pas-de-Calais où les espaces naturels sont très réduits et dispersés. J'ai passé un contrat Natura 2000 avec l'Etat pour créer une lisière étagée dans mon bois. »

### Comment s'applique votre contrat Natura 2000 ?

« Très facilement. Une fois mon accord donné, le Parc Naturel Régional s'est occupé de tout. J'ai avancé les fonds mais je suis intégralement remboursé par l'Etat. Jusqu'à présent ce bois était uniforme et la démarcation avec les cultures agricoles était brutale. »

Les travaux se composent d'une coupe à blanc sur 1,6 km afin de réaliser une limite progressive entre bois et cultures agricoles. Cette lisière sera favorable à la diversité des espèces. »

### Que retirez-vous de cette collaboration ?

« Gérer la forêt est une activité compatible avec la préservation de la nature. Au sein du site Natura 2000, la chasse et la sylviculture continuent de s'exercer librement. La lisière étagée est appréciée par les agriculteurs car cela éclaire les cultures. 5 ans est une courte durée pour la forêt mais je constate déjà les nombreux avantages du projet. »

## 42 sites Natura 2000 en Nord - Pas-de-Calais

### Sites « Habitats - faune - flore » (les noms sont abrégés)

- 01 Dunes de la plaine maritime flamande
- 02 Dunes de Ghyselde
- 04 Cap Blanc Nez, falaises, pelouses...
- 05 Cap Griz Nez, falaises, dunes, marais...
- 06 Falaises et dunes de Wimereux, estuaire de la Slack...
- 07 Estuaire de la Canche...
- 08 Dunes et marais arrière-littoraux de la plaine maritime picarde
- 09 Dunes de l'Authie et mollières de Berck...
- 10 Coteau de Dannes et de Camiers
- 11 Pelouses et bois de la cuesta sud du boulonnais
- 12 Pelouses et bois des cuestas du boulonnais, forêt de Guines
- 14 Pelouse, bois, landes du plateau d'Helfaut...
- 16 Moyenne vallée de l'Authie
- 18 Landes, mares et bois du plateau de Sorrus-St Josse...
- 19 Basse vallée de l'Authie
- 21 Prairies et marais tourbeux de Guines
- 22 Prairies, marais et bois de l'audomarois
- 25 Forêt de Tournehem, et pelouses de la cuesta du Pays de Licques
- 26 Forêt de Desvres et de Boulogne...
- 31 Pelouses métallicoles de la plaine de la Scarpe
- 32 Pelouses métallicoles de Mortagne-du-Nord
- 33 Bois de Flines-les-Râches...

- 34 Forêts de la plaine alluviale de la Scarpe...
- 36 Forêt de Mormal...
- 38 Forêts, étangs, bocage de la Fagne et du plateau d'Anor
- 39 Hautes vallées de la Solre, de la Thure, de la Hante
- 43 Marais de la Grenouillère

### Sites « Oiseaux »

- 01 Estuaire de la Canche
- 02 Platier d'Oye
- 03 Marais de Balançon
- 04 Marais audomarois
- 05 Dunes de Merlimont
- 06 Forêt, bocage et étangs de Thiérache
- 07 Cinq Tailles
- 08 Vallée de la Scarpe et de l'Escaut

### Sites marins

- MAR01 PSIC Bancs des Flandres
- MAR02 ZPS Bancs des Flandres
- MAR03 PSIC Récifs Griz Nez - Blanc Nez
- MAR04 ZPS Cap Griz Nez
- MAR05 PSIC Baie de Canche et couloir des trois estuaires
- MAR06 PSIC Riedens et dunes hydrauliques du détroit du Pas-de-Calais



## Il s'agit d'une co-construction

Mme Marie-Claude LAGACHE, Adjointe au maire à Berck-sur-Mer, Présidente du COPIL du site Dunes de l'Authie et mollières de Berck.

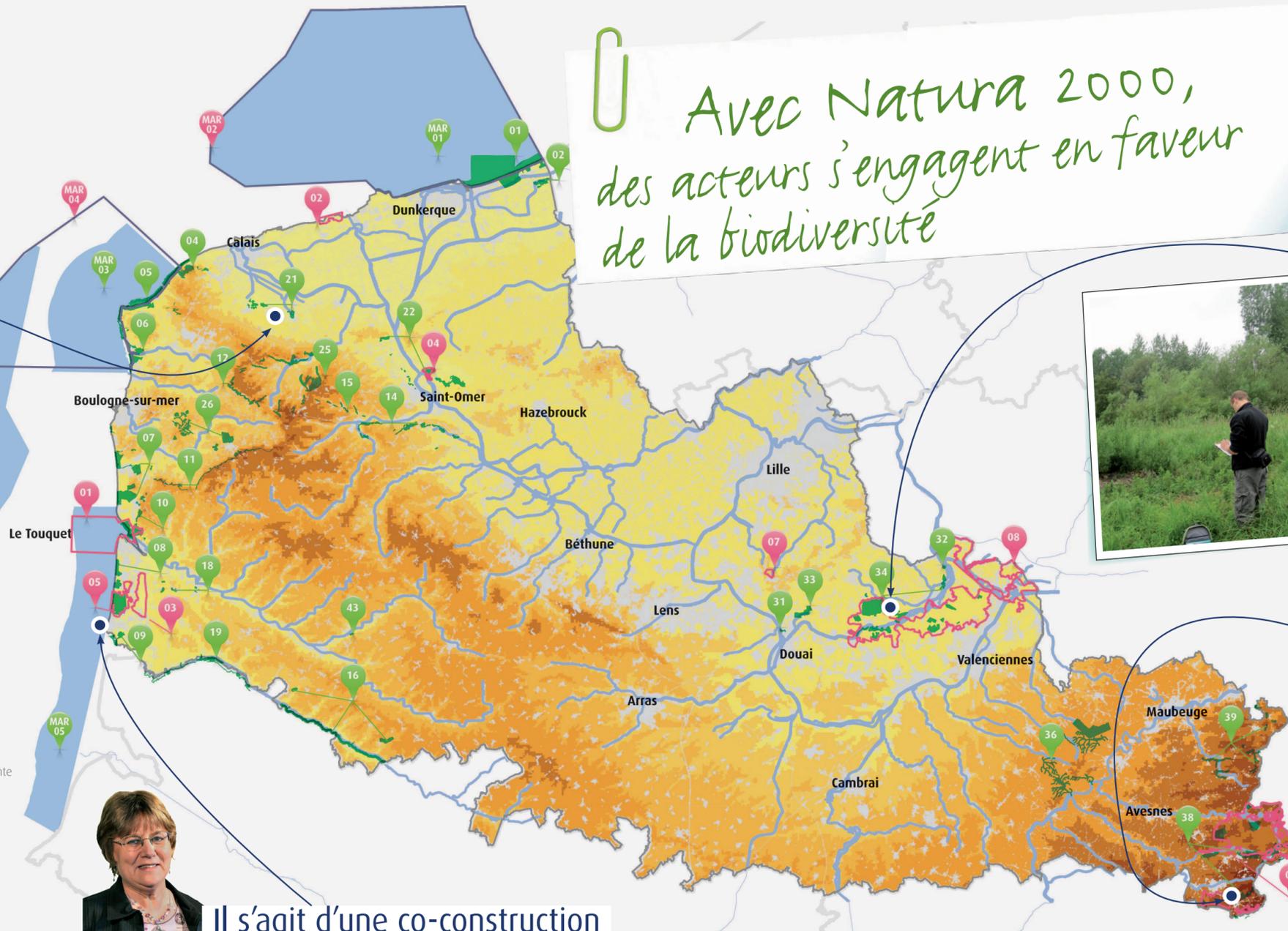
### Pourquoi avoir décidé de prendre la présidence du site Natura 2000 ?

« Natura 2000 est un véritable outil pour sauvegarder la faune et la flore. La gestion du patrimoine naturel est un investissement sur le long terme. En effet, Natura 2000 est un outil qui garantit une gestion durable du territoire et donc nous aide, nous élus, à penser à son avenir. »

### Quels moyens avez-vous mis ou allez-vous mettre en place ?

« La concertation est un véritable outil pour sauvegarder la faune et la flore. La gestion du patrimoine naturel est un investissement sur le long terme. En effet, Natura 2000 est un outil qui garantit une gestion durable du territoire et donc nous aide, nous élus, à penser à son avenir. »

Avec Natura 2000, des acteurs s'engagent en faveur de la biodiversité



- Directive Habitats
- Directive Oiseaux
- Zones Urbaines

© I.G.N. BD Cartho 2009  
S.I.G. DREAL, DREAL Nord - Pas-de-Calais/SCE DSIG

## Un partenariat réussi pour le maintien de l'activité cynégétique et la gestion du milieu naturel

M. Matthieu DESEURE, chargé de mission à la Fédération régionale des chasseurs du Nord - Pas-de-Calais.

### Quel a été le rôle de la Fédération dans la préservation du marais de Bousignies ?

« La société de chasse de Bousignies, désireuse d'entretenir le marais de la meilleure façon qu'il soit pour le gibier, et plus globalement en faveur de la biodiversité, a sollicité la Fédération des chasseurs du Nord - Pas-de-Calais et le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut. L'assèchement précoce et prolongé du marais représente un danger pour la conservation de certaines espèces protégées, par exemple le Triton crêté. Dans le prolongement des inventaires réalisés sur les mares de hutte, la Fédération assure un rôle de conseil auprès des chasseurs quand à la gestion des milieux naturels. »

### Comment se développe le partenariat et quels résultats permet-il ?

« Une convention a été signée entre Mairie, Société de chasse, Parc Naturel Régional et Fédération des chasseurs. Un diagnostic écologique a été réalisé sur la base duquel le Comité de Pilotage a validé des mesures de gestion pour limiter la fermeture progressive du milieu. À l'occasion de la Journée Mondiale des zones humides, chasseurs et habitants ont entrepris les premiers travaux. Par la suite le contrat Natura 2000 financera la restauration des habitats naturels. »

Ce partenariat, qui s'inscrit dans le prolongement de la gestion opérée par la société de chasse, depuis de nombreuses années, sur le site communal, devrait permettre de maintenir les populations d'amphibiens et les espèces floristiques d'intérêt patrimonial. »



## Nos projets sont mieux adaptés à l'évolution de notre commune

M. Marcel GRIMBERT, Adjoint à l'urbanisme à Anor.



### De quelle manière la prise en compte de Natura 2000 influe-t-elle sur l'élaboration de votre Plan Local d'Urbanisme (PLU) ?

« La richesse naturelle de notre territoire est connue depuis longtemps. Natura 2000 nous aide à la prendre en compte dans notre plan d'urbanisme. Nous devons modifier notre zonage afin de limiter notre impact sur les espaces à protéger. Ces changements ont fait évoluer notre approche. C'est partiellement une contrainte, mais désormais nos projets sont mieux adaptés à l'évolution de notre commune. En prenant en compte l'environnement: Natura 2000 nous a offert l'opportunité de mieux connaître notre patrimoine naturel, tel que le réseau de haies bocagères et les zones humides. »

Connaître notre environnement, c'est préserver nos milieux naturels, et au-delà, notre qualité de vie pour l'avenir. »

### Est-ce une démarche difficile à mener ?

« Natura 2000 a été intégré dès le Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Grâce à ce bon état des lieux nous avons gagné du temps sur la suite du projet. Le Parc Naturel Régional de l'Avesnois a apporté une aide cruciale, fournissant des données et nous accompagnant dans la procédure. Le financement partiel de l'étude par le Parc a été très important pour une petite commune rurale telle que la nôtre; nos ressources sont limitées alors que les enjeux environnementaux sont forts. »

# Les outils

Préserver le patrimoine naturel sur les sites Natura 2000 passe par la définition d'un projet concerté, et la mise en œuvre d'actions concrètes. Les acteurs engagés dans cette démarche bénéficient d'aides financières nationales et européennes. Des actions de prévention sont également menées pour éviter la détérioration des habitats naturels et les perturbations qui pourraient affecter les espèces.

## Le document d'objectifs

Support de référence, le document d'objectifs définit la gestion la mieux adaptée au territoire, ainsi que les moyens de sa mise en œuvre. Il comprend un état des lieux écologique et socio-économique, les grands objectifs pour la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire ainsi que les propositions de mesures de gestion appropriées.

Son élaboration et sa validation se font par les différents acteurs locaux réunis au sein d'un comité de pilotage (COPIL), avant de faire l'objet d'une validation par l'État. Il est financé par la DREAL et l'Union Européenne.

## Les contrats et la charte Natura 2000

Le contrat Natura 2000 est une démarche volontaire menée à l'initiative d'un propriétaire ou ayant droit sur un terrain situé en site Natura 2000. Il rend les acteurs locaux responsables du développement durable de leur territoire. D'une durée de 5 ans, il vise à la mise en œuvre d'actions concrètes menées dans le cadre d'un cahier des charges et entièrement rémunérées.

L'adhésion aux objectifs des sites Natura 2000 se fait également via la charte Natura 2000. Elle recense les engagements et recommandations correspondant à des pratiques de gestion respectueuses des habitats et des espèces.

L'adhésion à la charte donne droit à une exonération de taxe foncière sur certaines propriétés.

## L'évaluation des incidences

Le dispositif d'évaluation des incidences Natura 2000 est mis en place pour aider à la prévention d'éventuels dommages à l'état de conservation des sites Natura 2000.

L'enjeu est de conjuguer la préservation de la nature avec les activités humaines.

Le porteur d'un projet (entreprises, manifestations et interventions,...) doit s'interroger sur les impacts potentiels de son activité : altération directe d'un habitat ou d'une espèce (par exemple : piétinement, destruction par passage d'engins...), altération indirecte (par exemple : pollution d'un cours d'eau, dérangement par le bruit...). L'analyse doit être proportionnée à l'ampleur de l'activité et de ses impacts potentiels : une évaluation simplifiée est prévue dans les cas permettant une réponse rapide. Le pétitionnaire doit conclure son analyse, et la transmettre au service instructeur habituel de son dossier de demande d'autorisation ou de déclaration.

Les activités qui doivent faire l'objet d'une évaluation des incidences Natura 2000 sont celles qui figurent : soit sur la liste nationale fixée au R414-19 du code de l'environnement, soit sur une des listes locales complémentaires à la liste nationale, fixées par arrêté préfectoral (téléchargeables sur le site de la DREAL) .



Plantations dans le cadre d'un contrat



## Natura 2000 un équilibre entre Homme et nature

**L'évaluation des incidences ne s'inscrit pas dans une démarche de protection figée des espaces naturels, mais relève d'une analyse appropriée de chaque projet d'activité. L'enjeu est d'anticiper. Le porteur de projet est amené à s'interroger en amont sur les impacts de son activité sur les sites Natura 2000. En optimisant son projet, il pourra s'assurer que celui-ci ne portera pas atteinte de manière significative aux habitats et espèces d'intérêt communautaire.**

**Anticipation, évitement, réduction, sont les clefs d'un projet bien mené. Par cette démarche, on peut éviter de commettre des dommages irréparables et d'avoir à investir des sommes très importantes pour tenter de restaurer le patrimoine naturel.**

Dominique BUR  
Préfet de région Nord - Pas-de-Calais

